



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**

AFB
association



Conseil d'administration du 23 janvier 2025

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni le 23 janvier 2025 à 20h00 par visioconférence.

Présents : Alexandre Jury, Gérald Demoulin, Patrick Dignac, Benjamin Goizet, Christophe Gras, Daniel Orcel.

Excusés : Tristan Merrien

Gare du haut

Gérald évoque la réunion qui a eu lieu le 2 janvier avec Mme Marques de LogeGBM, à laquelle il a participé accompagné de Benjamin et Patrick.

LogeGBM a indiqué qu'ils ont pour mission de trouver une solution au bâtiment de la gare haute et qu'ils ne souhaitent plus en assurer la gestion.

Mme Marques va missionner une expertise et un diagnostic du bâtiment, qui permettront entre autres de dresser un inventaire du bâtiment, et de déterminer si des travaux de structure s'avèrent nécessaires.

À horizon fin mars, LogeGBM pourrait être en mesure d'envoyer à l'association une ou plusieurs propositions. L'association devra être réactive pour répondre.

L'association a rappelé à Mme Marques son fort intérêt d'occuper l'ancienne salle de bains (qui correspondait au poste du machiniste du funiculaire), les 2 pièces en face sur le même niveau, ainsi que la cave (comprenant notamment la machinerie). Des premières pistes ont également été évoquées :

- option 1 : bail emphytéotique - l'association serait locataire et Loge GBM resterait propriétaire. Cette option a peu de chances d'aboutir car LogeGBM ne souhaite pas rester propriétaire du bâtiment.
- option 2 : vente de l'ensemble en mono ou copropriété, à un ou plusieurs propriétaires privés.
- option 3 : vente de l'ensemble à la ville de Besançon, qui pourrait y loger d'autres associations ou projets à vocation touristiques, en plus de l'AFB.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Les membres s'accordent à dire que dans tous les cas, l'AFB n'a pas vocation à devenir propriétaire du bâtiment, mais peut néanmoins engager des travaux de rafraîchissement.

Benjamin indique qu'il conviendrait également de vérifier les contraintes qui existent à l'heure actuelle sur le bâtiment (usage à vocation sociale ?) et également au niveau du PLU.

Gérald indique qu'il est possible de faire ces vérifications auprès du service urbanisme de la ville de Besançon, et propose de s'en charger prochainement.

Afin de suivre la progression du dossier, les membres décident qu'un courrier devra être envoyé par l'association à Mme Marques à la mi-février, pour voir si elle a pu établir des contacts avec la ville de Besançon, l'option 3 (où la ville deviendrait propriétaire du bâtiment) étant la solution qui apparaissait la plus adaptée pour toutes les parties.

Il est également mentionné la possibilité de contacter l'association des Salins de Bregille qui pourrait avoir des intérêts à occuper le bâtiment. Gérald prend l'action de les contacter.

Benjamin indique qu'il serait pertinent que les projets d'occupation des autres lots du bâtiment soient en lien avec le funiculaire (activité avec un style "retro" par exemple) pour garder la cohérence globale du lieu.

Questions diverses

Adhésions

Alexandre indique que l'association a 50 adhérents à jour de cotisation au 31/12/2024, dont 5 reçues par HelloAsso, et 435 euros de dons.

Alexandre évoque le fait que les relances pour les cotisations ont été faites assez tardivement dans l'année du fait que l'AG (et donc le vote de la cotisation) n'a eu lieu qu'en juin 2024.

Benjamin propose de voter en AG les montants des cotisations pour l'année en cours et l'année suivante, ce qui permettra de faire un appel à cotisation dès janvier.

Alexandre suggère par ailleurs d'essayer de programmer l'AG plus tôt dans l'année, car juin est un peu tard. Cette année il pourrait être possible de la programmer en mai, à confirmer.



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Visite

Gérald indique avoir reçu une demande de la maison de quartier Bains Douches Battant pour une visite du funiculaire dans le cadre des animations programmées le mardi après-midi. Il faudra déterminer si un ou plusieurs membres sont disponibles. Le contact à la maison de quartier est M. Serano. Christophe se propose de prendre contact avec lui pour voir comment pourrait s'organiser cette visite.

Journées du patrimoine

Alexandre mentionne le fait que cette année marquera les 20 ans d'existence de l'association, anniversaire qui pourrait être célébré dans le cadre des prochaines journées du patrimoine en septembre.

Le prochain conseil d'administration pourra être planifié d'ici fin mars 2025, ou plus tôt au cas où une proposition de LogeGBM parvient à l'association entre-temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.